

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 23816

Numéro SIREN : 808 012 553

Nom ou dénomination : 2THELOO FRENCH GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2018 sous le numéro de dépôt 46053



20180460532016

DATE DEPOT : 27/06/2018

N° DE DEPOT : 46053

N° GESTION : 2014B23816

N° SIREN : 808012553

DENOMINATION : 2THELOO FRENCH GROUP

ADRESSE : 13 rue Riblette 75020 Paris

MILLESIME : 2016

.

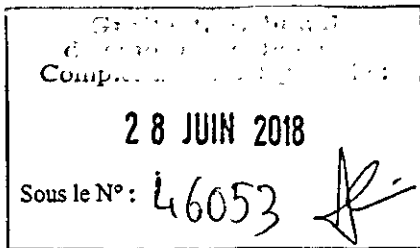
2THELOO FRENCH GROUP

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 1 938 395 euros

Siege social : 13 rue Riblette 75020 PARIS

RC5 PARIS n° 808 012 553



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUIN 2018

Le 18 juin 2018, à 20h, à Paris,

La société 2THELOO HOLDING B.V., société de droit néerlandais 2THELOO HOLDING B.V., Besloten Vennootschap au capital de 675 392 euros , dont le siège est sis Prins Hendriklaan 17, Amsterdam, 1075 AZ, NETHERLANDS (PAYS-BAS), immatriculée au registre du commerce et des sociétés néerlandais (Handelsregister) sous le numéro 50321609 , représentée par la société de droit néerlandais VENATOR VENTURE B.V., elle-même représentée par la société de droit néerlandais BUS BEHEER B.V., elle-même représentée par Monsieur Kees-Jan BUS, son représentant légal, Directeur général,

Associé unique et président de la Société 2THELOO FRENCH GROUP,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société 2THELOO FRENCH GROUP, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- l'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 47 275 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 47 275 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 47 275 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 47 275 euros
- Solde du report à nouveau, soit 905 037 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention de l'absence de conventions intervenues entre la Société et l'associé unique au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

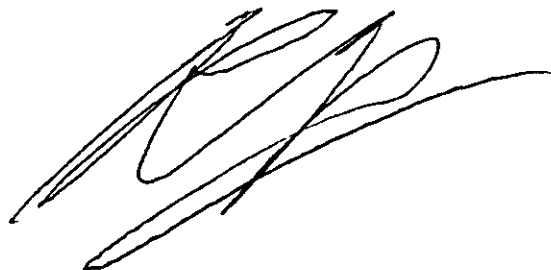
L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

2THELOO HOLDING B.V.

Représentée par

Monsieur Kees-Jan BUS



2THELOO FRENCH GROUP
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 938 395 euros
Siege social : 13 rue Riblette 75020 PARIS
RCS PARIS n° 808 012 553

*Certifié
Conforme par le
Président*

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

La société 2THELOO HOLDING B.V., associé unique et Président de la Société 2THELOO FRENCH GROUP, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité de la Société, immatriculée en novembre 2014, tient principalement à la gestion des toutes les opérations se rapportant à la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations et la mise en place de la stratégie de développement du portefeuille de marque du groupe.

La Société, qui est une société holding, détient l'intégralité du capital de deux filiales (2THELOO RAILWAY et 2THELOO FRANCE) exerçant principalement l'activité d'implantation, d'exploitation et de développement de boutiques-toilettes et d'une filiale, GASPRO PLUS, immatriculée en mars 2015, exerçant une activité de nettoyage de locaux.

L'exercice déficitaire clos le 31 décembre 2016 témoigne du challenge à relever par le groupe français 2THELOO dont la Société est holding et des difficultés et contraintes rencontrées afférentes au lancement, par le groupe, de cette activité récente et d'un nouveau concept en France.

Sur le plan social, l'effectif moyen de la Société était de 12,9 équivalents temps plein.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE LE 31 DECEMBRE 2016

Depuis la clôture de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, la Société a poursuivi son activité de société holding.

Il est à noter que la société 2THELOO France, sa filiale, a « absorbé », par transmission universelle de patrimoine, ses six filiales au 31 décembre 2016.

Enfin, Monsieur Almar HOLTZ, président de la Société a démissionné et d'une part, la société 2THELOO HOLDING B.V. a été nommée président pour lui succéder et, d'autre part, Monsieur Kees-Jan BUS est devenu Directeur général par décision du 25 Avril 2017.



Aucun autre événement significatif n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

A moyen terme, la Société devrait bénéficier des résultats prévisibles de ses filiales qui devraient gagner en fréquentation des boutiques-toilettes (suite à la finalisation des travaux d'aménagements des sites de 2THELOO RAILWAY et à la reprise des activités touristiques en France sous réserve de nouveaux actes terroristes).

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

La Société détient l'intégralité du capital et des droits de vote des sociétés 2THELOO RAILWAY, 2THELOO France (qui détient elle-même l'intégralité du capital des sociétés SAHAU, SARIVO, SAGETA, SAMOOVE, SALIN et WANT IT CLEAN et qui les a « absorbé » par transmission universelle de patrimoine a effet du 31 décembre 2016) et GASPRO PLUS. Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Date échéance (x 1 000 eur)	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours (0-30)	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours (31-60)	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours (61-90)	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours (90+)
Date d'échéance exercice clos le 31 décembre 2016	104 €	0 €	1 €	0 €
Date d'échéance exercice clos le 31 décembre 2015	65 €	81 €	17 €	7 €

Solde des dettes au 31 décembre 2016 : 104 062 euros (contre 170 296 euros au 31 décembre 2015).

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016:

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 223 029 euros (contre 1 192 630 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015) ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 223 029 euros (contre 1 193 752 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015);
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 177 693 euros contre 1 143 752 euros au titre de l'exercice précédent;
- Le résultat d'exploitation ressort à 45 337 euros contre 50 000 euros au titre de l'exercice précédent;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 449 849 euros contre 373 092 euros au titre de l'exercice précédent;
- Le montant des charges sociales s'élève à 163 161 euros contre 123 204 euros au titre de l'exercice précédent;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 12,9 équivalents temps plein contre 8,17 au titre de l'exercice précédent;

Il est précisé que la Société n'a pas supporté de dépenses de travail intérimaire au cours de l'exercice.

Compte tenu d'un résultat financier de (92 212) euros (contre (389 355) euro 2015 au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (46 875) euros contre (339 356) euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (399) euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de (47 275) euros contre (340 215) euro au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 3 146 301 euros contre 2 394 066 euros au titre de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 47 275 euros de la manière suivante:

Origine

- Résultat une perte de l'exercice : 47 275 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 47 275 euros
- Solde du report à nouveau, soit 905 037 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes.

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et son Président.



6 Septembre 2017,

Le Président

2THELOO HOLDING B.V.

Représentée par

Monsieur Kees Jan BUS

ANNEXE : BILAN et COMPTE DE RESULTAT

2THELOO FRENCH GROUP

13, rue Riblette
75020 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Le 7 septembre 2017

2THELOO FRENCH GROUP**Exercice clos le 31 décembre 2016****Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels****A l'Associé Unique,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2THELOO FRENCH GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « Activité de la société » page 8 de l'annexe.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

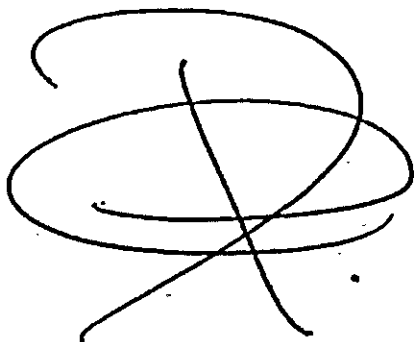
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et Informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 7 septembre 2017

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

BDO France - Léger & associés
Représenté par Eric PICARLE
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2016			Au 31/12/2015
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	17 664	6 133	11 531	6 822
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	13 463	10 264	3 199	7 398
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	251 001	1 000	250 001	250 001
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 142		8 142	7 442
TOTAL (I)	290 270	17 397	272 872	271 663
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	3 161 158	300 517	2 860 641	2 093 012
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	12 788		12 788	29 391
TOTAL (II)	3 173 946	300 517	2 873 429	2 122 403
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	3 464 215	317 914	3 146 301	2 394 066

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
	Net	Net
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 1 938 395	1 938 395	1 938 395
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	(857 762)	(517 548)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(47 275)	(340 215)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 033 358	1 080 633
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	180 050	388 355
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	180 050	388 355
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 578	1 341
Emprunts et dettes financières diverses	1 185 109	434 595
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 162	170 296
Dettes fiscales et sociales	642 045	318 846
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 932 893	925 078
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	3 146 301	2 394 066

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2016 au 31/12/2016			Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 223 029		1 223 029	1 192 630
Chiffre d'affaires Net	1 223 029		1 223 029	1 192 630
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				1 122
TOTAL (I)			1 223 029	1 193 752
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			457	
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			536 237	632 627
Impôts, taxes et versements assimilés			15 103	7 659
Salaires et traitements			449 849	373 092
Charges sociales			163 161	123 204
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 813	5 584
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2 072	1 586
TOTAL (II)			1 177 693	1 143 752
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			45 337	50 000
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			388 355	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			388 355	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			480 567	389 355
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			480 567	389 355
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(92 212)	(389 355)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(46 875)	(339 356)

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	399	859
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	399	859
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(399)	(859)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 611 385	1 193 752
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 658 659	1 533 966
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(47 275)	(340 215)
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		1 192 630
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total du bilan avant répartition est de 3 146 301 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : (47 275) Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

La société 2Theloo French Group, société créée en 2014, a pour activité la gestion de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ainsi que l'administration, la gestion le contrôle et le développement de ces participations. La société met également en place la stratégie de développement ainsi que de la gestion de la marque utilisée par le groupe.

A ce titre, la société facture ses services à ses filiales directes et indirectes sur la base de contrats d'assistance.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement de l'Autorité des Normes comptables N°2014-03, modifié par le règlement ANC 2016-07, relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Activité de la société

La société est une holding animatrice pour ses sociétés filles (cf. Paragraphe filiales et participations).

En ce sens son activité dépend de l'hypothèse de continuité d'exploitation de ces structures qui ont reçu le soutien du groupe 2Theloo.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Elles sont uniquement constituées des licences d'utilisation des logiciels nécessaires à l'activité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- . Licence Logiciel : 2 ans,
- . Matériel de transport : 5 ans,
- . Mobilier de bureau et matériel informatique : 3 ans,

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de participations : 251.001 euros
- Dépôts de garantie : 8 141,77 euros

Règles et méthodes comptables

Au 31 décembre 2016, le management de la société n'a pas remis en cause la valeur comptable des titres et des avances en compte courant des filiales 2Theloo France et Railway compte tenu du caractère récent des activités correspondantes. Cette évaluation sera revue en 2017 avec la révision des plans d'affaire des opérations françaises.

Pour ce qui est de la société Gaspro, une provision pour un total de 482 K€ (1 K€ en dépréciation de titres et 180 K€ en provision pour risque et 301 K€ en dépréciation de compte courant) a été comptabilisée sur la base de la situation nette négative de Gaspro au 31 décembre 2016.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu de l'effectif réduit inhérent à l'activité de la société, le management n'a pas procédé au calcul de l'indemnité au titre des départs en retraite considérée comme non significative.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 16.511 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

A la date de clôture et en l'absence d'impôt sur les sociétés exigible, l'entreprise n'a pas pu utiliser son CICE dont la créance apparaît à l'actif du bilan.

Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1er janvier 2015, la société s'est constituée société mère pour l'application du régime d'intégration fiscale du groupe 2Theloo French Group dont le périmètre comporte les sociétés :

- 2Theloo Railway, société domiciliée au 13 rue Riblette - 75020 Paris, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le numéro 807 678 511
- 2Theloo France, société domiciliée au 13 rue Riblette - 75020 Paris, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le numéro 799 836 903

La société 2Theloo French Group se constitue donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de distribution. Dans le groupe fiscal 2Theloo French Group, les sociétés intégrées fiscalement supportent l'impôt qu'elles devraient acquitter si elles étaient imposées séparément.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 7.500 € hors taxe.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En règle
Cadres	7	
Agents de maîtrise & techniciens	2	
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	11	

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 938 395	1.00000	1 938 395
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 938 395	1.00000	1 938 395

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Clause de retour à meilleure fortune	421 679
TOTAL	421 679

La clause de retour à meilleure fortune correspond à un abandon de créance partiel consenti par la société 2Theloo French Group pour un montant de 421.679 euros en date du 31 décembre 2014 sous la condition résolutoire de retour à meilleure fortune.

Le retour à meilleure fortune est constitué par la réalisation, au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2014, ce dernier inclus, d'un bénéfice net comptable (tel figurant à la ligne "HN" du formulaire 2053 de la liasse fiscale) au moins égale à 25.000 euros.

Identité des sociétés consolidant la société mère

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
2Theloo Holding BV Prins Hendriklaan 17 - 1075AZ Amsterdam - Pays Bas	675 392	100.00

Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social	Capital Capitaux propres	Q. P. Détenue Divid. encaiss	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
RAILWAY 13 rue Riblette 75020 Paris	250 000 (1 069 554)	100.00	250 000 250 000	1 046 153	5 068 051 (892 621)
2Theloo France 13 rue Riblette 75020 Paris	10 (1 242 067)	100.00	1 1	1 437 100	674 368 (810 577)
Gaspro 13 rue Riblette 75020 Paris	1 000 (480 567)	100.00	1 000	(300 517)	213 566 (92 212)
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Reévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 101		9 563
TOTAL	8 101		9 563
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers			
Mat. de transport	3 900		
Mat. de bureau et info., mobilier	7 803		1 760
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	11 703		1 760
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	251 001		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 442		700
TOTAL	258 443		700
TOTAL GENERAL	278 247		12 023

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Reévalu., légale ou eval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			17 654	
TOTAL			17 654	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers				
Mat. de transport			3 900	
Mat. de bureau et info., mobilier			9 563	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			13 463	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			251 001	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			8 142	
TOTAL			259 143	
TOTAL GENERAL			290 270	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	1 279	4 854		6 133
TOTAL	1 279	4 854		6 133
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agents. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport	1 052	1 955		3 008
Mat. de bureau et informatique, mobilier	3 252	4 004		7 256
Emballages récup. et divers				
TOTAL	4 305	5 959		10 264
TOTAL GENERAL	5 584	10 813		16 397

Cadre B							
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agents. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE	

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	388 355	180 050	388 355		180 050
TOTAL II	388 355	180 050	388 355		180 050
NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations	1 000				1 000
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation		300 517			300 517
TOTAL III	1 000	300 517			301 517
TOTAL GENERAL (I+II+III)	389 355	480 567	388 355		481 567
Dont dotations et reprises : - d'exploitation					
Dont dotations et reprises : - financières		480 567	388 355		
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	8 142		8 142
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	8 209	8 209	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	24 585	24 585	
Taxe sur la valeur ajoutée	165 403	165 403	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	2 921 730	2 921 730	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	41 231	41 231	
Charges constatées d'avance	12 788	12 788	
TOTAL	3 182 087	3 173 946	8 142
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des états de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 576	1 576		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	104 162	104 162		
Personnel et comptes rattachés	24 852	24 852		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105 908	105 908		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	501 869	501 869		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 417	9 417		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 185 109	1 185 109		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 932 893	1 932 893		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la soc a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	124 862	2 796 869
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	91 058	1 094 051
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Libellé	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	(46 875)		(46 875)
Résultat exceptionnel (y compris participations)	(399)		(399)
Résultat comptable	(47 275)		(47 275)

Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Prov. Non déductible année de dotation		
Total des déficits d'exploitation reportables	16 361	5 454
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL	(16 361)	(5 454)

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt - 2

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements Provisions réglementées : - Amortissements dérogatoires - Provision pour hausse des prix - Provision pour fluctuation des cours Autres :		
TOTAL		
Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - Provision pour congés payés - Participation des salariés Autres : - Deficit fiscal reportable intégration		
	2 018 878	672 959
TOTAL	2 018 878	872 959

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 080 633
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 080 633
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 080 633
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	(340 215)
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	340 215
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 080 633
Résultat de l'exercice	(47 275)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 033 358

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	291.73	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 220.90	91 880.69
Dettes fiscales et sociales	49 989.36	19 514.39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	148 501.99	111 395.08

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	291.73	
518600 Interets courus à payer	291.73	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 220.90	91 880.69
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	98 220.90	91 880.69
Dettes fiscales et sociales	49 989.36	19 514.39
428200 Dettes provisionnées pour congés à payer	24 852.00	9 300.00
438200 Charges sociales sur congés à payer	10 438.00	3 900.00
438610 Taxe d'apprentissage _ payer	2 863.55	2 109.57
438620 Formation continue _ payer	2 418.93	1 706.27
448600 Etat Charges à payer	9 416.88	2 498.55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	148 501.99	111 395.08

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Charges d'exploitation	12 788	29 391
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	12 788	29 391

Détail du résultat exceptionnel

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2016	31/12/2015	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL DES PRODUITS				
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	399.40	858.88	-459.48	-53.55
671200 Pénalités, amendes fiscales et pénales	399.40	858.88	-459.48	-53.55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES	399.40	858.88	(459.48)	(53.50)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(399.40)	(858.88)	459.48	(53.50)

2THELOO FRENCH GROUP

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 1 938 395 euros

Siege social : 13 rue Riblette 75020 PARIS

RCS PARIS n° 808 012 553

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 30 MAI 2018

Le 30 mai 2018, à 20h, à Paris,

Le Président, la société de droit néerlandais 2THELOO HOLDING B.V., Besloten Vennootschap au capital de 675 392 euros, dont le siège est sis Prins Hendriklaan 17, Amsterdam, 1075 AZ, NETHERLANDS (PAYS-BAS), immatriculée au registre du commerce et des sociétés néerlandais (Handelsregister) sous le numéro S0321609, représentée par la société de droit néerlandais VENATOR VENTURE B.V., elle-même représentée par la société de droit néerlandais BUS BEHEER B.V., elle-même représentée par Monsieur Kees-Jan BUS, son représentant légal, Directeur général (Algemeen directeur), a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale annuelle ordinaire sur les comptes dudit exercice ;

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice social débuté le 1er janvier 2016 et clos le 31 décembre 2016, de l'inventaire, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître une perte de 47 275 euros.

Le Président constate que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Puis le Président procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice.

Il arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 1 223 029 euros et une perte de 47 275 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le président examine ensuite l'affectation du résultat.

Le président décide de proposer à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 47 275 euros de la manière suivante :

Origine



- Résultat déficitaire de l'exercice : 47 275 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 47 275 euros
- Solde du report à nouveau, soit 905 037 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé ou au cours d'exercices antérieurs.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le Président décide de convoquer les associés en assemblée générale ordinaire annuelle le 18 juin 2018 à 20 heure, au siège social, 9 rue Riblette -75020- PARIS à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président constate qu'il a tout ce qui est nécessaire pour assurer la préparation et la convocation de l'assemblée générale.

RAPPORT - RESOLUTIONS

Le Président arrête ensuite les termes du rapport qu'il présentera à l'associé unique, ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'associé unique.

COMMUNICATION A L'ASSOCIE UNIQUE

Le Président prendra toutes mesures utiles en vue de permettre à l'associé unique d'exercer son droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre.

Le Président

2THELOO HOLDING B.V.

Représentée par

Monsieur Kees Jan BUS

